

*NB : les couleurs font référence aux couleurs utilisées pour les 6 piliers du programme*

*Pilier 1 - Bouclier écologique : protéger Nantes et les Nantais.e.s*

*Pilier 2 - Décider et vivre ensemble, vraiment ! Vie citoyenne, sport et culture : un autre possible*

*Pilier 3 - Nantes humaniste et solidaire : Prendre soin de toutes et tous*

*Pilier 4 - Ils sont le monde d'aujourd'hui et de demain : Prenons soin de nos enfants et de la jeunesse*

*Pilier 5 - Nantes, ville à taille humaine*

*Pilier 6 - Faire de l'économie un moteur de la transition*

## 1/ SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

### **ENGAGEMENT 9 - NANTES, VILLE EUROPÉENNE ENGAGÉE DANS LA COOPÉRATION INTERNATIONALE**

*Les villes ont aujourd'hui un rôle à jouer dans la transformation du monde. Nantes doit y prendre toute sa part, à l'international et en Europe, pour assurer la coordination des solutions face à l'urgence climatique et sociale ainsi que la défense des droits humains. Les écologistes ont toujours milité pour l'interculturalité, la solidarité internationale, le commerce équitable.*

#### **102 Renforcer la coopération Nord-Sud pour la transition écologique.**

Nous doublerons les fonds dévolus, en élargissant leur accès aux associations. Accès à l'eau et à l'assainissement, gestion des déchets ou accompagnement de la transition énergétique : 1 % de chacun de ces budgets sera dédié aux projets de coopération décentralisée.

#### **103 Renforcer le soutien aux initiatives citoyennes et associatives.**

Nous accompagnerons les associations d'éducation à la citoyenneté, à l'interculturalité et aux enjeux mondiaux du commerce équitable, et soutiendrons la création d'un café citoyen des coopérations et des solidarités internationales. Pour les jeunes, nous doublerons l'enveloppe des CLAPs « Solidarité internationale ».

#### **104 Lancer une coopération avec Jérusalem-Est.**

Cette coopération sera poursuivie par la signature du pacte d'amitié entre les collectivités de Loire-Atlantique et le Gouvernorat de Jérusalem-Est pour affirmer notre soutien au respect du droit international.

#### **105 Relever ensemble les défis de la transition avec les métropoles européennes.**

Nous continuerons à jouer un rôle central dans les projets de coopération entre métropoles européennes. Nous amplifierons aussi notre action auprès des institutions européennes pour porter la voix des territoires, et mettrons en place une réelle stratégie pour faciliter l'accès des collectivités et des porteurs de projet aux fonds européens.

### **ENGAGEMENT 5 - SINGULARITÉ ET PLURALITÉ DES CULTURES ET DES PATRIMOINES NANTAIS**

*Parce que l'histoire de Nantes est riche et plurielle, marquée par la solidarité et l'accueil, il faut que la politique culturelle en rende compte et la valorise au quotidien.*

#### **60 Poursuivre le travail de mémoire et renforcer la solidarité.**

Les manifestations nantaises de la commémoration nationale de l'abolition de l'esclavage seront amplifiées, et les initiatives liées à l'histoire et à l'actualité des relations entre Nantes, l'Europe, l'Afrique et les Amériques seront encouragées. Nantes, du fait de son histoire coloniale, a une

responsabilité particulière qui doit se traduire aussi dans le cadre de sa politique de coopération décentralisée.

#### **61 Mieux reconnaître l'apport des populations étrangères.**

Nous renforcerons le rôle et la représentativité du Conseil nantais des citoyens étrangers.

#### **62 Soutenir les acteurs de l'international.**

Nous amplifierons le soutien aux manifestations et aux acteurs associatifs et culturels œuvrant à l'ouverture et aux échanges internationaux (Trois Continents, cinéma espagnol, Atlantide, Impressions d'Europe...), et ceux qui mettent en valeur la diversité culturelle nantaise (Tissé Métisse...). Nous soutiendrons la création et la diffusion des productions africaines francophones, créerons un temps fort de découverte des cultures du monde par les adolescent.e.s.

## **2/ DROITS HUMAINS**

### **ENGAGEMENT 1 - RÉNOVONS NOS LOGEMENTS : DU CONFORT, DES EMPLOIS, C'EST BON POUR LE CLIMAT... ET LES FINS DE MOIS !**

#### **3 En finir enfin avec la précarité énergétique.**

Nous assurerons la conversion des 10 000 logements chauffés au fioul, et mettrons la priorité sur la rénovation énergétique des 3% de logements sociaux non performants. Les 20 % des ménages les plus modestes dépensent 2,5 fois plus pour se chauffer que les 20 % les plus aisés. Rénover le logement, c'est choisir d'agir de façon prioritaire contre les inégalités sociales !

### **ENGAGEMENT 1 - PERSONNE À LA RUE : GARANTIR LE DROIT À UN LOGEMENT ACCESSIBLE POUR TOUT.E.S**

*Il n'est pas supportable qu'à Nantes, ville riche et à la vraie tradition solidaire, des personnes vivent encore à la rue. L'accès au logement est un vrai parcours du combattant pour les plus modestes, et les situations de familles à la rue se multiplient. Face à cette faillite humaine et sociale, face aux 30 000 ménages métropolitains en attente d'un logement social, il faut rattraper notre retard. Les élus écologistes ont agi tout au long du dernier mandat pour faire valoir ces droits et c'est aujourd'hui Christophe Jouin, co-fondateur de l'Autre cantine, qui s'engage.*

#### **75 Lutter contre l'emballlement des prix de l'immobilier à la location et à l'achat.**

Nous mettrons en œuvre l'encadrement du prix des loyers privés (loi ELAN), renforcerons la politique de maîtrise foncière, soutiendrons la création de coopératives d'habitat, et développerons la construction de logements en accession à la propriété très abordables (moins 30 à 50 % à l'achat) via l'Organisme Foncier Solidaire.

#### **76 Développer la cohabitation dans le logement social et privé.**

Nous inciterons les bailleurs sociaux à favoriser la colocation des grands logements qui ne sont plus occupés par des familles au profit de Nantais.e.s de plus en plus nombreux à rencontrer des difficultés pour se loger. Dans le parc privé, nous soutiendrons les associations qui favorisent la cohabitation en facilitant le lien et l'accompagnement entre propriétaire et locataire.

#### **77 Répondre au plus vite à la pénurie de logement social en refusant la ségrégation sociale.**

Outre l'objectif de construction de 2000 logements sociaux par an sur la Métropole, nous optimiserons l'occupation des logements sociaux existants. La mixité sociale est une nécessité : nous construirons en priorité sur les quartiers les moins pourvus pour atteindre 25% de locatif social dans chaque quartier. Nous passerons enfin à 30 % le taux des logements très accessibles dans le parc social.

### **78 Aider les copropriétés au bénéfice des populations modestes.**

En centre-ville, pour éviter l'exclusion des populations modestes, les opérations de requalification urbaine devront comprendre des logements locatifs sociaux et les aides à la réhabilitation pour les copropriétaires très modestes seront majorées. Nous interviendrons également dans les copropriétés des quartiers populaires, pour prévenir la dégradation et les impayés, freiner l'accroissement des charges et pouvoir accueillir des jeunes ménages modestes en première accession.

### **79 Investir les bâtiments vacants pour l'hébergement d'urgence et de transition.**

Déclinons le droit au logement : zéro expulsion sans relogement, recensement des bâtiments publics et privés inoccupés, soutien aux baux précaires entre associations et propriétaires, et renforcement des agences immobilières à vocation sociale pour faciliter la mise en location de logements privés à destination des personnes en grande précarité.

### **80 1 % du budget de Nantes Métropole pour la mise à l'abri des personnes à la rue et en grande précarité.**

Face à la défaillance de l'État, ces 10 millions d'euros annuels permettront d'installer un système efficace d'accueil et d'hébergement d'urgence, qui s'appuiera sur le travail actuel des associations.

*Mais aussi...*

### **Agir efficacement pour l'inclusion sociale des habitant.e.s des bidonvilles.**

Accompagnement des familles, résorption des bidonvilles, accompagnement vers le logement, médiation, accès aux soins, scolarisation, emplois...

### **Les coopératives d'habitat, un nouvel outil pour vivre mieux.**

Depuis 2014, la loi ALUR permet la création de coopératives d'habitat dans lesquelles l'habitant est à la fois coopérateur et locataire avec des loyers de 25 à 30% inférieurs au marché. Notre objectif est d'atteindre progressivement 500 logements par an d'ici 2025.

### **Réguler Airbnb pour freiner la spéculation immobilière touristique.**

Nous continuerons à freiner la transformation de logements en locations touristiques, qui déstabilise le marché locatif local. Nous lutterons également contre la spéculation immobilière en soutenant les initiatives qui favorisent l'immobilier abordable.

## **ENGAGEMENT 2 - STOP À LA PRÉCARITÉ — POUR UNE ÉCOLOGIE POPULAIRE AU SERVICE DES PLUS VULNÉRABLES**

*Dans la métropole, 77 000 habitant.e.s vivent sous le seuil de pauvreté, dont les deux tiers à Nantes ! Des inégalités qui se creusent, alors même que notre ville n'a jamais été aussi « attractive ». Face à cette fracture sociale, agissons fort pour un accès efficace aux dispositifs d'aides et redonnons du pouvoir de vivre à toutes et tous.*

### **81 Créer une « carte multi-services » solidaire.**

Accessible à tou. te.s les Nantais.es rencontrant des freins financiers et à toutes les personnes en situation de précarité, indifféremment de leur statut, cette carte multi-services de réductions, financée par la Ville, permettra d'augmenter le pouvoir de vivre et de sécuriser des besoins du quotidien : AMAP, culture, épiceries et cafés solidaires, ressourceries, bureautique et matériels sportifs issus du réemploi...

### **82 Créer une plateforme pour coordonner la solidarité sur la métropole.**

Pour reconnaître l'immense tâche accomplie par les réseaux de solidarité de la métropole, nous financerons une plateforme autonome de coordination de la solidarité pour permettre aux associations de s'organiser et aux plus précaires de bénéficier du meilleur accompagnement social.

### **83 Faire valoir ses droits, c'est plus simple en une seule fois !**

Face à la complexité et la multiplication des procédures de justification, de nombreuses personnes renoncent à faire valoir leurs droits. Nous créerons un guichet unique dans chaque mairie de quartier et une plateforme numérique pour accéder en un seul dépôt de justificatifs aux dispositifs d'aides sociales et de tarification solidaire existants. Un bus d'information ira également à la rencontre de la population.

*Mais aussi...*

### **Créer un espace d'accueil de jour ouvert 7 jours sur 7 pour les personnes en détresse.**

Cet espace de convivialité et de traitement des situations personnelles sera cogéré entre institutions et associations : aide sociale, accompagnement santé ou formation, consignes sécurisées...

### **ENGAGEMENT 3 - PERSONNE N'EST INEMPLOYABLE : POUR UN DROIT À L'EMPLOI PRÈS DE CHEZ SOI**

*Tout n'a pas été essayé contre le chômage de longue durée. Nous mettrons en œuvre une politique de proximité qui garantit le droit à un emploi pour tou.te.s.*

### **84 Agir dans chaque quartier pour le droit à l'emploi.**

Pour mettre fin aux chômage et emplois précaires dans nos territoires où de nombreux besoins ne sont pas satisfaits, nous instaurerons des Comités locaux de l'emploi à l'échelle de chaque quartier. Objectif : proposer aux personnes des missions salariées à forte utilité sociale et environnementale et répondre aux offres insatisfaites.

### **85 Lancer l'ambition « Territoire zéro-chômeur » et renforcer le soutien aux structures de l'insertion par l'activité économique.**

Nantes Métropole candidate à la 2e phase d'expérimentation du dispositif « Territoire zéro-chômeur de longue durée », et soutiendra la création d'entreprises à but d'emploi dans chaque quartier. Nous renforcerons aussi le soutien aux structures de l'insertion par l'activité économique, en systématisant les clauses sociales dans la commande publique et en augmentant le nombre de marchés publics réservés.

### **86 Privilégier les TPE/PME pour l'emploi local.**

Le développement de la ville doit d'abord servir aux habitant.e.s et aux entreprises locales : nous serons attentifs à ce que la commande publique profite au maximum aux TPE/PME de la métropole, et à l'emploi des habitant.e.s.

### **ENGAGEMENT 4 - FAIRE DE NANTES UNE VILLE ACCUEILLANTE POUR LES CHERCHEURS DE REFUGE**

*Face à la défaillance de l'État pour l'accueil des exilé.e.s, nous améliorerons les conditions de vie de ces personnes à Nantes et renforcerons nos liens avec l'Association nationale des villes et territoires accueillants (ANVITA).*

### **87 Appliquer le principe d'accueil inconditionnel.**

Les dispositifs d'hébergement d'urgence et d'accès aux besoins de base à destination des personnes en grande précarité seront ouverts à tou.te.s les exilé.e.s qui viennent chercher refuge à Nantes.

### **88 Faciliter les démarches pour les arrivants non francophones.**

Nous créerons un réseau de personnes-relais multilingues et une plateforme téléphonique d'interprétariat et nous démultiplierons la diffusion de guides multilingues pour les résident.e.s/étranger.e.s.

### **89 Soutenir les dispositifs d'accès à l'emploi.**

Nous relayerons les initiatives des associations et collectifs en faveur des exilé.e.s, et conforterons un système de parrainage avec les entreprises du territoire, en lien avec Pôle Emploi et les associations.

*Mais aussi...*

### **Personne à la rue : une nécessité qui concerne aussi les exilé.e.s.**

Les conditions de vie indignes subies par les exilé.es au square Daviais et au Gymnase Jeanne-Bernard sont des illustrations tragiques de la crise de l'hébergement d'urgence à Nantes. Nous appliquerons l'objectif « personne à la rue » et mobiliserons 1% du budget métropolitain pour l'hébergement et l'accompagnement de toutes les personnes en grande précarité, quel que soit leur statut

## **ENGAGEMENT 3 - QUOTIDIEN DES JEUNES : GARANTIR L'ACCÈS À L'ESSENTIEL ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES**

*Les jeunes figurent parmi les premières victimes de la précarité, du mal-logement ou encore des inégalités sociales et territoriales. La collectivité doit donc s'engager pour améliorer leur cadre de vie, en facilitant leur quotidien et en les accompagnant dans leurs projets d'avenir.*

### **114 Créer 1000 logements à prix abordable.**

Nous créerons 1 000 places en logement ou colocation à prix abordable pour les moins de 26 ans, grâce à des solutions d'habitat alternatif et solidaire, en direct ou en partenariat avec les acteurs locaux : logement chez l'habitant.e, colocations solidaires Kaps, logements intergénérationnels, habitat participatif...

### **115 Garantir le droit à la mobilité.**

Nous instaurerons la gratuité des transports en commun pour les moins de 26 ans et mettrons à disposition 30 000 vélos, en lien avec les Maisons Associatives du Vélo et de la Marche. La bourse de 1ère mobilité, aujourd'hui réservée aux voyages à l'étranger, sera élargie au territoire français, et chaque été des navettes gratuites relieront les plages de Loire-Atlantique pour l'ensemble des habitant.e.s.

### **116 Lutter contre les inégalités dans l'accès au monde professionnel.**

Nous renforcerons les dispositifs de découverte des métiers pour les collégien.ne.s et les lycéen.ne.s. Nous créerons 500 jobs pour les jeunes à faibles ressources ou à faibles revenus, et développerons les coopératives jeunesse de services (projets d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif pour les jeunes de 16 à 18 ans).

### **117 Lutter contre la discrimination à l'emploi des jeunes des quartiers populaires.**

Nous consacrerons 5 % du budget de rénovation urbaine à l'emploi et à l'insertion des jeunes. Pour celles et ceux qui sont sorti.e.s du système, 500 jeunes pourront participer à des chantiers de remobilisation.

*Mais aussi...*

### **La précarité touche aussi/surtout les jeunes.**

Les jeunes auront accès à la « carte multi-services » pour l'alimentation (accès aux AMAP, restaurants et épiceries solidaires) et les équipements domestiques, sportifs et bureautiques

(ressourceries). Nous renforcerons la médiation pour faciliter le recours aux aides et ouvrirons les dispositifs municipaux aux étudiant.e.s (restaurant social, aide d'urgence, PASS santé...).

#### **ENGAGEMENT 4 - UNE VILLE DESSINÉE ET VÉCUE À L'ÉCHELLE DU QUARTIER**

##### **142 Garantir un service public de proximité avec des Centres de santé dans tous les quartiers.**

Des Centres de santé pluri-professionnels, sous statut public ou associatif, seront développés dans tous les quartiers. Dotés de petits plateaux techniques permettant de faire des sutures, des plâtres ainsi que des examens biologiques et de radiologie. Des Centres de santé qui seront également des Centres de prévention et d'éducation à la santé, des Centres dédiés à l'accueil et à l'écoute des habitant.e.s.

#### **ENGAGEMENT 4 - NANTES VILLE INTELLIGENTE, CAPITALE DU NUMÉRIQUE RESPONSABLE, COLLABORATIF ET INCLUSIF**

##### **169 Rendre (enfin!) le numérique accessible à toutes et à tous.**

Nous accompagnerons les démarches administratives des personnes en fracture numérique dans les lieux gérés par la Ville ou la Métropole, et interviendrons dans les écoles, les entreprises, mais aussi avec les associations caritatives, en collaboration avec un réseau de médiateurs. La Carte de réduction Multi-services sera élargie à des chèques numériques pour l'achat de matériels reconditionnés et des chèques culture numérique (sensibilisation, formation).

### **3/ CITOYENNETÉ**

#### **ENGAGEMENT 2 - FAIRE DE LA VIE ASSOCIATIVE UN PILIER DE LA DÉMOCRATIE LOCALE**

*Essentielles dans la vie quotidienne des Nantais.e.s, en matière d'éducation, de transition écologique, de solidarité et de loisirs, les associations méritent une prise en compte et un accompagnement largement renforcés.*

##### **41 Rendre transparente l'attribution des subventions et des locaux municipaux.**

Nous créerons une commission paritaire (élu.e.s, personnalités qualifiées, citoyen.ne.stiré.e.s au sort) qui définira les critères de choix, dans un processus transparent. Un dispositif similaire sera mis en place à l'échelle métropolitaine.

##### **42 Mieux accompagner les associations et clubs.**

Le rôle du CADRAN, centre ressource de la Ville au service des associations, sera renforcé et élargi, avec une cellule opérationnelle « conseil et accompagnement administratif », et un.e agent.e référent.e pour chaque secteur associatif prioritaire (culture, sport, jeunesse, vie associative).

##### **43 Un million d'euros pour l'emploi dans les associations.**

Réagissant au recul de l'État dans sa mission d'accompagnement de l'emploi associatif, nous mettrons en place un fonds d'aide à la vie associative d'un montant de 1 million d'euros par an afin de venir en appui à celles qui veulent embaucher.

##### **44 Rendre possible l'occupation temporaire de bâtiments.**

S'appuyant sur des retours d'expérience concluants (Ateliers Magellan, MIN de Rien...), nous faciliterons l'accès des associations aux locaux en friche ou en situation transitoire. Nous rendrons également accessibles les équipements publics de proximité en dehors de leurs heures d'ouverture.

##### **45 Transformer l'offre socio-éducative.**

En y associant les parties prenantes — habitant.e.s, bénévoles associatifs, professionnels, structures d'éducation populaire... Nous initierons un renouvellement de l'offre socio-éducative et des maisons de quartier, pour donner des moyens aux acteurs de proximité, et favoriser la participation et l'autonomie des projets.

#### **46 Accompagner les associations vers la transition écologique.**

En partenariat avec le réseau Éco-événement, nous mettrons en place un plan d'accompagnement à la transition écologique de acteurs associatifs, sportifs et culturels nantais, et nous soutiendrons le réseau « 1001 événements s'engagent pour le climat et les territoires ».

#### **ENGAGEMENT 4 - UN AUTRE POSSIBLE POUR LA CULTURE À NANTES**

*La culture a fait de Nantes ce qu'elle est aujourd'hui, une ville vivante et ouverte sur le monde. La politique actuelle trouve sa limite quand elle transforme nos quartiers en parc d'attraction, au service d'un tourisme international. En lien avec les acteurs culturels, donnons un nouveau souffle à la culture à Nantes, pour qu'elle continue de faire rêver tous les Nantais.e.s dans un esprit festif et d'ouvrir de nouveaux horizons.*

#### **51 Des Rencontres citoyennes de la culture.**

Réunissant artistes, acteurs culturels, élu.e.s et habitant.e.s seront organisées pour redéfinir collectivement des objectifs partagés et les modalités de suivi des politiques culturelles. Nous rééquilibrerons ainsi les aides entre les disciplines, mais aussi entre création, consommation culturelle et pratiques artistiques.

#### **52 La culture déborde... avec la Semaine ingérable.**

Un événement gratuit où tous les équipements culturels (musée, théâtre etc ...) sortent de leurs murs, ouvrent leurs portes gratuitement aux Nantais.e.s et débordent sur l'espace public. Cette manifestation annuelle, populaire, permettra de valoriser la politique « hors les murs » des structures culturelles en présentant des projets dans d'autres lieux : maisons de quartier et médiathèques, bars et commerces, espaces publics et transports en commun...

#### **53 Soutenir les arts de la rue et l'art dans la rue.**

C'est réinvestir l'espace public pour toucher tou.te.s les Nantais.e.s. En fidélité à son histoire, nous voulons faire de Nantes une ville des arts de la rue. Nous engagerons les démarches pour accueillir un Centre national des arts de la rue ainsi qu'une école des arts de la rue. Un dimanche par mois « Le dimanche sans voiture » permettra de réinvestir l'espace public dans tous les quartiers en s'appuyant sur les acteurs et initiatives locales. Il sera notamment financé par le « 1 % macadam » (1 % du budget de chaque aménagement dans l'espace public).

#### **54 Amplifier le soutien aux productions des artistes nantais.e.s.**

Nous débloquerons des aides financières, et mettrons à disposition de lieux pour créer, répéter et diffuser les productions. Un effort particulier sera mené en direction des arts plastiques, de la jeune création chorégraphique, de la création musicale, de la BD et des écritures contemporaines.

#### **55 Développer les pratiques non professionnelles.**

Avec trois Maisons des pratiques artistiques pluridisciplinaires créées dans les quartiers, nous mettrons en place un ambitieux plan de développement des pratiques artistiques favorisant le croisement entre amateurs et artistes professionnels.

#### **56 Des résidences artistiques dans nos écoles.**

Nous développerons les résidences artistiques de longue durée dans les quartiers et les écoles, appuyées sur les dispositifs de pratiques artistiques en milieu scolaire.

#### **57 Nous développerons les services de bibliothèque hors les murs**

Et créerons un service de prêt à domicile pour les seniors : espaces publics, squares, habitats collectifs, prêt à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.

#### **64 Valoriser la laïcité.**

Nous créerons un Conseil nantais de la laïcité, outil de dialogue entre les habitant.e.s, d'échange avec la municipalité autour du fait religieux et de ses manifestations dans l'espace public, et de formation des acteurs associatifs, dans le respect des principes de la laïcité républicaine. Nous relancerons le Prix de l'édit de Nantes pour le respect des libertés de conscience et d'opinion, contre toutes les formes de discriminations, pour la défense de l'État de droit et l'instauration de la paix civile.

*Mais aussi...*

#### **Mettre en lumière les artistes et compétences culturelles locales – Label(le) Nantes !**

Avec les artistes et les acteur.rice.s, nous organiserons un moment fort annuel d'exposition, irriguant l'ensemble de la ville. Nous créerons des ponts avec des villes proches comme Clisson, Ancenis ou Cholet, renforcerons le partenariat avec les acteurs culturels de Rennes et favoriserons le prêt et la circulation des œuvres dans l'espace public.

#### **ENGAGEMENT 6 - FAIRE DU SPORT UN VRAI LEVIER DU VIVRE-ENSEMBLE**

*L'activité physique et sportive va au-delà du développement des apprentissages de l'enfant et touche à la cohésion sociale. Au service de l'autonomie des jeunes et de la citoyenneté, elle lutte contre les stéréotypes de genres et participe à la promotion de la santé. A Nantes, nous voulons développer un sport pour toutes et tous, ancré dans son territoire.*

#### **68 Encourager une pratique sportive accessible pour toutes et tous.**

Nous recruterons une équipe d'éducateur.rice.s sportif. ve.s pour accompagner le développement des pratiques handisport et sport adapté, ainsi que celles des personnes les plus éloignées de l'activité physique, qui seront prises en compte dans les activités et événements sportifs de la ville.

#### **69 Faire du sport un levier pour l'égalité femmes-hommes.**

Pour encourager la féminisation du sport nantais, nous mettrons en place des critères de subvention qui valoriseront la mixité des pratiques et la promotion des femmes encadrantes ou dirigeantes. Nous mettrons en place des activités à destination des filles dans les écoles et les quartiers, et valoriserons le sport de haut-niveau féminin.

#### **70 Renforcer les fonctions éducatives et citoyennes du sport.**

En plus des actions éducatives portées à l'école, nous développerons un Pass « Tente le sport » à destination des 12-16 ans pour valoriser les disciplines proposées par les clubs de la ville. En collaboration avec les clubs, nous mettrons en place dans toutes les écoles et stages sportifs une charte du jeune sportif.

*Mais aussi...*

#### **Le sport santé sur ordonnance.**

Fort de ses bienfaits sur la santé, l'activité physique fait de plus en plus partie des dispositifs médicaux et de prévention. Avec un médecin coordinateur, des éducateur.rice.sspécialisé.e.s et des



associations labellisées, nous créerons un nouveau dispositif dont l'objectif est d'orienter les personnes atteintes d'affections de longue durée vers des activités adaptées.

### **ENGAGEMENT 5 - LUTTER CONTRE TOUTES LES DISCRIMINATIONS**

*Contre toutes les discriminations, ethniques ou sociales, de genre ou d'origine, de mode de vie ou de religion... le combat demeure !*

#### **90 Mieux aider les victimes de discrimination.**

La Maison de la tranquillité publique deviendra la Maison de la tranquillité publique et à l'égalité et aux droits. Un.émédiateur.riceindépendant.e, pouvant être saisi.e par chaque citoyen.ne, veillera à la protection des usagers dans le cadre de leur relation avec la Ville ou la Métropole. Les policiers municipaux seront formés aux 24 discriminations retenues par la loi. Le réseau de vigilance des partenaires de l'égalité sera également renforcé.

#### **91 Renforcer l'éducation à la différence et à la diversité.**

Nous mettrons en place un parcours d'éducation au respect et à l'égalité des droits, à la lutte contre les stéréotypes et les discriminations, assorti d'une formation pour les agents au contact d'enfants et de jeunes.

*Mais aussi...*

#### **Stop à la ville à deux vitesses !**

Les inégalités sociales et discriminations ne cessent de s'accroître entre habitant.e.s des quartiers riches et habitant.e.s des quartiers populaires. Il est indispensable de rééquilibrer les financements en soutien à l'action dans TOUS les quartiers, et de mesurer les effets discriminants potentiels des politiques publiques.

### **ENGAGEMENT 6 - AGIR POUR L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES ET SOUTENIR LES LGBTQI+**

*Adjointe dédiée à l'égalité, Citad'elles, Conseil nantais de l'égalité femmes/hommes, label mixité-diversité... Nantes est engagée dans la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes et avec les personnes LGBTQI+. Pourtant, le chemin est encore long. Accélérons !*

#### **92 Faire vivre l'égalité réelle dans la formation, l'emploi et les loisirs.**

Nous poursuivons le travail pour l'accès à la formation et à l'emploi des jeunes femmes, pour la lutte contre la précarité dans les métiers exercés majoritairement par les femmes (médico-social, service à la personne...), pour former les femmes à poser leurs exigences salariales, pour l'accès des filles et des femmes à la pratique du sport.

#### **93 Faire une priorité de l'accès à la santé pour les femmes et les personnes LGBTQI+.**

Nous développerons une politique de santé au féminin « Mon corps, mes droits ». En partenariat avec les associations concernées, nous engagerons une campagne de sensibilisation des personnels médicaux et paramédicaux aux parcours santé des personnes LGBTQI+.

#### **94 Plus de visibilité et un accès non-discriminant aux services.**

Nous réaffirmons notre soutien aux associations féministes et LGBTQI+. Nous proposerons notamment une nouvelle implantation à NOSIG, la création de places en hébergement d'urgence pour les jeunes, et nous lutterons contre les discriminations dans les démarches administratives (formation des agents, facilitation du changement d'état civil, formulaires non-genrés).

*Mais aussi...*

#### **Les journées du matrimoine.**

Avec les urbanistes, nous concevons des espaces publics adaptés et bienveillants aux usages des femmes. Nous mettrons en place des « journées du Matrimoine » pour valoriser l'œuvre des femmes

nantaises, continuerons à baptiser les rues au féminin, consacrerons une bibliothèque à l'histoire des femmes et installerons un rayon « Histoire du patriarcat » dans les bibliothèques.

### **ENGAGEMENT 7 - ASSURER UN PARCOURS DE VIE AUTONOME AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

*Longtemps citée en exemple pour ses actions en faveur des personnes en situation de handicap, Nantes doit faire mieux. Mettre en œuvre l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) pour les équipements recevant du public, les transports, les bâtiments d'habitation ou la voirie, et au-delà garantir des parcours autonomes.*

#### **95 Garantir des services et équipements publics accessibles.**

Nous donnerons la priorité à l'accessibilité à l'école et au logement social et poursuivrons la formation des concepteurs et décideurs. Nous proposerons un accompagnement adapté vers les dispositifs d'aide publique. Nous faciliterons l'accès aux équipements publics, notamment les équipements sportifs, par exemple sur des horaires limitants les contraintes de lumière et de bruit.

#### **96 Offrir le droit à la mobilité spontanée et autonome pour tout.e.s.**

Nous renforcerons le service proxitan (actuellement saturé), créerons l'arrêt à la demande dans les bus TAN, et soutiendrons les acteurs de l'économie sociale et solidaire qui complètent ce service. Nous multiplierons par trois les parcours piétons sécurisés pour les PMR et les personnes malvoyantes, élargirons le périmètre d'action des vélos-taxis et soutiendrons le développement de « taxis-rosalie ».

#### **97 Favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap.**

Nous mobiliserons tous les leviers de la commande publique. Nous favoriserons le développement des entreprises proposant du travail adapté, et créerons un prix pour récompenser les initiatives remarquables.

#### **98 Assurer des parcours éducatifs accessibles et adaptés.**

L'accès prioritaire des enfants en situation handicap en crèche municipale sera élargi à toutes les crèches subventionnées par la Ville, et des unités d'enseignement externalisées seront développées dans les écoles. Nous soutiendrons l'intervention d'éducateurs sportifs spécialisés dans les établissements scolaires et sportifs. Nous renforcerons le soutien aux associations d'entraide et de solidarité entre étudiant.e.s.

### **ENGAGEMENT 8 - POUR UNE VILLE QUI MISE SUR SES AÎNÉ.E.S ET LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE**

*Santé, solidarité, loisirs, engagement, transmission d'expériences : Nantes doit prendre en compte l'énergie et les besoins des seniors, mais aussi répondre à leur volonté de pleinement exister dans la ville.*

#### **99 Renforcer les liens entre les générations.**

Nous encouragerons la transmission de savoir et d'expérience : échanges de bonnes pratiques écologique, colocations intergénérationnelles, participation des seniors aux temps scolaires/périscolaires/loisirs, interventions de jeunes dans les établissements de personnes âgées, développement du dispositif « grands-parents certifiés ».

#### **100 Soulager les aidant.e.s qui prennent soin de leurs aîné.e.s.**

Nous généraliserons les dispositifs Halt'Répit et Répit à domicile à toutes les communes de la métropole, créerons une plateforme web dédiée aux aidant.e.s, et accompagnerons les nouveaux modes de management des aidant.e.s professionnel.le.s de type auto-gestion de proximité.

### **101 Reconnaître et valoriser l'apport des personnes retraitées « actives ».**

Parce qu'elles/ils sont une force vive de notre territoire, pour les retraité.e.s qui souhaitent poursuivre leur engagement social et pratiquer des activités, nous valoriserons le bénévolat et l'engagement civique, adapterons l'offre culturelle, sportive et de loisirs, et harmoniserons l'offre de l'ORPAN (association des seniors nantais) avec les autres communes de la métropole.

*Mais aussi...*

### **Prendre en compte les nouveaux enjeux de la fin de vie.**

Pour répondre à toutes les demandes, nous faciliterons les rites funéraires laïcs et affecterons des salles de recueillement dédiées de proximité. Nous encouragerons le développement de coopératives funéraires et créerons un cimetière à empreinte écologique réduite.

## **ENGAGEMENT 2 - POUR UN ENFANT BIEN DANS SON CORPS ET OUVERT AU MONDE**

*En parallèle des apprentissages scolaires, l'enfant a besoin d'expérimenter et de s'ouvrir au monde : par l'éducation à la différence et à la diversité (cf. pilier 3), par l'accès à l'art ou au sport, par des projets collectifs. 110 Faire de la culture et du sport un pilier éducatif. Facteurs du vivre-ensemble, d'ouverture intellectuelle et de construction des imaginaires, nous développerons des pratiques artistiques et sportives en milieu scolaire, avec un parcours « culture et sport » pour un maximum d'élèves. Nous développerons également les résidences artistiques de longue durée dans les écoles.*

### **107 Construire un projet éducatif autour du lien à la nature.**

Les 774 animateur.trice.s du périscolaire deviendront ambassadeur.rice.s de la transition par le faire, dans les écoles mais aussi dans les quartiers et avec des écoles en milieu rural. Leurs interventions, et donc leurs revenus, seront accrus de 25 % avec un volet formation à la transition écologique. Nous créerons 800 nouvelles places dans les centres de loisirs et formerons les animateurs, animatrices nature.

### **111 Éduquer aux usages du numérique.**

Nous renforcerons le Centre Ressources Ville « Lecture-Écriture » en diversifiant ses champs d'intervention, et créerons une équipe mobile d'éducateur.trice.s au numérique pour accompagner les utilisateur.rice.s et les usages dans les écoles.

### **112 Faire vivre le droit de participation des enfants.**

Parce que devenir un.e citoyen.ne actif.ve s'apprend par des expériences concrètes, 10 % du nouveau budget participatif par quartier sera consacré à des projets proposés par des conseils d'enfants en lien avec les conseils d'école. Pour favoriser la coopération et l'échange d'expérience entre les écoles, nous organiserons une semaine de la citoyenneté des enfants.

### **113 Parents, enseignant.e.s, animateur.rice.s.... Réinvestissons nos écoles !**

Outre la désignation d'un.e adjoint.e à l'éducation à plein temps et la formation des élu.e.s siégeant en conseils d'école, nous donnerons du pouvoir d'agir aux parents, enseignant.e.s, ATSEM, animateur.rice.s du périscolaire et agents d'entretien et de restauration en appliquant le principe du 50/50. Nous ouvrirons les commissions d'attribution de moyens à des représentant.e.s des parents.

## **ENGAGEMENT 4 - DONNER LES CLEFS DE LA VILLE À LA JEUNESSE**

*Les jeunes doivent bénéficier de tous leurs droits de citoyen.ne.s à part entière dans la ville. C'est notre devoir de leur proposer un cadre d'activités adapté à leurs envies, mais aussi un large cadre*

*d'action et d'ambitions, où leurs envies et leur capacité d'interpellation et de création seront concrètement prises en compte.*

#### **118 Réinventer le Conseil des jeunes.**

Nous voulons donner plus de force à un conseil de jeunes issus des associations de jeunesse, avec un pouvoir d'interpellation deux fois par an en conseil municipal, de nouveaux moyens, et un réel engagement des élu.e.s à leur écoute.

#### **119 Créer un budget participatif spécial jeunesse.**

Dans le budget participatif que nous créerons à l'échelle de la ville, une part sera dédiée aux actions à destination de la jeunesse, avec un temps fort annuel valorisant leurs talents et initiatives.

#### **120 Installer des lieux réinventés par et pour la jeunesse.**

Nous lancerons un appel à projets de « lieux à réinventer » dédiés à des projets portés par des collectifs/associations de jeunesse. Trois lieux en friche seront mis à disposition des lauréats.

#### **121 Permettre aux jeunes de s'engager.**

Nous proposerons, avec les associations, 500 places en service civique chaque année. Nous faciliterons l'engagement des jeunes en confortant les Pépinières jeunesse, et en créant une attestation de reconnaissance des jeunes engagés dans des missions d'intérêt général et d'utilité sociale.

#### **122 Développer l'esprit critique face aux médias**

Nous créerons un programme de sensibilisation et de formation au décryptage des médias (égalité filles/garçons, discriminations, cyber harcèlement, fake news, théorie du complot...) en partenariat avec les associations jeunesse.

*Mais aussi...*

#### **Un lieu dédié à la culture hip hop, rap et slam.**

80 % des projets financés par le CLAP (Comité Local d'Aide aux Projets) sont liés à la culture hip-hop/rap : il est urgent d'aider la jeunesse à se former et monter en compétence, dans un lieu tremplin de valorisation pour la professionnalisation des jeunes talents nantais.

#### **ENGAGEMENT 5 - PRENDRE SOIN DES TOUT-PETITS**

*Les premières années d'un enfant sont primordiales. Investir dans la petite enfance, c'est apporter aux plus jeunes ce dont ils ont besoin, les aider à bien grandir, en harmonie avec eux-mêmes et en lien à la nature. C'est aussi un levier pour lutter contre les inégalités, des enfants mais aussi des parents : accès à l'emploi, égalité femmes-hommes.*

#### **126 Avant l'école-nature, la crèche-nature !**

Nous visons 100 % de produits bio et locaux pour les repas en crèches municipales d'ici 2025, dans des cuisines zéro-plastique. Comme pour les écoles primaires, nous entamerons une démarche de débitumation des cours en associant les intéressé.e.s, collecterons les déchets alimentaires et inclurons le rapport à la nature dans les projets éducatifs.

#### **127 Créer un parcours d'éveil artistique et culturel dès le plus jeune âge.**

Nous soutiendrons l'offre des acteurs culturels et associatifs d'éveil artistique et culturel pour les jeunes enfants, structurerons un réseau de salles de proximité dédiées aux rencontres culturelles et artistiques pour jeunes enfants et soutiendrons l'offre pédagogique bilingue dès la crèche.

#### **4/ DÉMOCRATIE**

## **ENGAGEMENT 1 - DONNER VRAIMENT AUX HABITANT.E.S LES MOYENS DE DÉCIDER ET D'AGIR**

*Le temps est fini où la collectivité décide et agit seule. Nous passerons un nouveau contrat démocratique avec les Nantais.es, en impliquant les citoyen.ne.s dans la conception des projets et en partageant la responsabilité de la mise en œuvre, selon un principe de 50/50.*

### **37 Décentraliser le pouvoir d'agir dans les quartiers de vie.**

Nous renforcerons le rôle de l'adjoint.e de quartier en attribuant des moyens à la prise de décision ultra-locale : un budget d'investissement décentralisé représentant 5 % du budget d'investissement, soit 6 millions d'euros répartis dans tous les quartiers. En créant des postes d'animateur.rice de proximité, nous aiderons les associations à soutenir et accompagner l'initiative citoyenne.

### **38 Créer un budget participatif d'un million d'euros par an pour l'action citoyenne, associative et économique.**

Une votation citoyenne sélectionnera les projets, avec un droit de participation ouvert à tous les plus de 16 ans, quelle que soit leur nationalité.

### **39 Créer un droit d'interpellation citoyenne.**

Nous donnerons aux citoyen.ne.s le droit d'interpeller les élu.e.s. Les propositions citoyennes recueillant plus de 5 000 voix pourront être inscrites en débat au conseil municipal et faire l'objet d'une délibération. Les jeunes exerceront un droit spécifique d'interpellation deux fois par an, via le Conseil des jeunes.

### **40 Développer la diversité de la participation citoyenne.**

Nous instaurerons le tirage au sort comme mode de représentation pour moitié, dans toutes les instances citoyennes de la Ville et de la Métropole, et expérimenterons d'autres modes de participation (diagnostic en marchant, carte sensible de quartier...). Nous proposerons des formations gratuites à l'éducation populaire, la citoyenneté et aux transitions.

*Mais aussi...*

### **Le principe du 50/50, garant de l'implication citoyenne.**

Selon ce principe, les idées viennent des citoyen.ne.s, la collectivité finance et accompagne leur mise en forme, puis collectivité et habitant.e.s partagent la responsabilité et la mise en œuvre.

## **ENGAGEMENT 3 - POUR UNE RÉELLE ÉTHIQUE EN POLITIQUE**

*Pour retrouver confiance entre élu.e.s et habitant.e.s, pour concentrer le rôle de l'élu.e sur l'action collective, nous devons rendre transparents et lisibles les processus de l'action municipale.*

### **47 Stop aux conflits d'intérêts !**

Pour des élu.e.s pleinement engagé.e.s dans leurs fonctions, sans conflit d'intérêt avec leur activité professionnelle, nous communiquerons en transparence l'activité professionnelle de chaque élu.e, son agenda, ses ressources et indemnités.

### **48 Pour des indemnités d'élu.e.s équitables et équilibrées.**

Nous acterons la fin du cumul des mandats locaux : plus d'élu.emunicipal.e ou métropolitain.e aussi élu au Département ou à la Région. Nous refonderons le système des indemnités, sans augmentation de l'enveloppe globale, en supprimant les bonus financiers des élu.e.s siégeant à des organismes extérieurs (sociétés d'économie mixte...). Une partie des indemnités sera supprimée en cas d'absentéisme. Nous limiterons les frais de bouche et de déplacement : dans sa ville, une Maire se déplace en vélo !

### **49 Renforcer les droits des élu.e.s de l'opposition, c'est améliorer la démocratie locale**

Droit d'être informé.e et de s'exprimer sur les dossiers soumis à délibération, représentation dans les évènements de quartier et les commissions et affectation de moyens matériels et humains...

#### **50 Informer en transparence sur l'action municipale.**

Le site internet de la collectivité rendra publiques et lisibles les actions. L'ordre du jour des conseils municipaux et métropolitains, ainsi que les délibérations, seront mis en ligne à minima 10 jours avant le vote. Nous nous engageons à communiquer en transparence toutes les données dont disposent les élu.e.s.

#### **ENGAGEMENT 5 - UNE VILLE APAISÉE OÙ CHACUN-E SE SENT EN SÉCURITÉ**

*Si la sécurité est d'abord une compétence de l'État, l'ordre public est l'affaire de tou.te.s. La Ville doit participer à son échelle au traitement de causes et effets de difficultés multiples, parfois confuse. Le processus répressif est indispensable mais notoirement insuffisant pour réduire la petite délinquance et rassurer les victimes. Sans surenchère, repensons la chaîne éducative et judiciaire dans son ensemble, et renforçons les politiques de prévention.*

#### **145 Renforcer le nombre des médiateur.trice.s.**

Nous multiplierons par quatre leur nombre dans l'ensemble des quartiers, passant de 30 à 120. En collaboration avec le Département, nous augmenterons le nombre d'éducateur.rice.s de la prévention spécialisée par quartier prioritaire et en déploierons en centre-ville.

#### **146 Réinstaller des gardien.ne.s d'immeubles.**

Nous réinstallerons 130 concierges et gardien.ne.s d'immeuble dans le parc de logements sociaux. Une présence humaine qui contribuera à l'apaisement et à la sensibilisation, des plus jeunes comme de la population senior.

#### **147 Faire dialoguer les acteurs de prévention et de répression.**

Nous organiserons la connexion entre les agents des transports urbains, la police municipale et la police nationale. Nous ferons monter en compétence les personnels des transports urbains et les équipes de prévention sur la gestion de crise et la communication avec les publics difficiles.

#### **148 Démultiplier les initiatives de remobilisation socio-éducative.**

Nous initierons chaque année 20 chantiers par an de remobilisation pour jeunes (5 aujourd'hui), dont une partie en partenariat avec les personnels des transports urbains, augmenterons le nombre d'éducateur.rice.s sportifs, et renforcerons la coordination des politiques d'accompagnement à la parentalité et de prévention de la délinquance.

#### **149 Donner du sens aux travaux d'intérêt général (TIG).**

Nous identifierons 150 chantiers de réparation par an à proposer dans le cadre des TIG, afin que les peines soient coordonnées avec les besoins locaux (citoyenneté, réparation...), et créons une équipe dédiée à l'encadrement des publics soumis à des peines de réparation d'intérêt général.

#### **150 Renforcer la lutte contre les violences faites aux femmes.**

Cette priorité, portée par un.e élu.edédié.e, passera par la formation des agents municipaux à verbaliser l'outrage sexiste sur l'espace public et à mieux appréhender les situations d'agression sexuelle. Nous généraliserons l'arrêt à la demande dans les bus de nuit, et par un programme d'information/prévention et d'accueil/conseil aux victimes.

*Mais aussi...*

### **Vidéosurveillance : la technologie de peut pas se substituer à la présence humaine sur le terrain.**

Aujourd'hui, les autorités ne tiennent aucune comptabilité rigoureuse sur le nombre de caméras présentes sur la voie publique et les études de bilans sont rarissimes. Dès 2020, nous demanderons un audit et rendrons les conclusions publiques. Sur cette base, nous déciderons collectivement s'il est opportun de les retirer ou non.

## **5/ CLIMAT**

### **Faire de Nantes la plus grande ville verte de France.**

Depuis qu'ils sont engagés en politique, les écologistes sont des lanceurs d'alerte sur la crise écologique que subit la planète, et n'ont cessé de militer pour dire la vérité aux citoyens. Le premier devoir de la Maire aujourd'hui est de construire un bouclier écologique qui permette de protéger les habitants et le vivant. Nous voulons faire de Nantes une ville exemplaire en matière écologique, qui sache contenir ses émissions carbone dans une trajectoire à 1,5°C (respect des accords de Paris) et qui puisse par la suite créer un engouement et entraîner les autres collectivités. Tout notre programme est organisé autour de l'écologie, et tient compte de l'interdépendance des politiques publiques : de fait l'urgence climatique et environnementale sont intégrées dans toutes nos propositions. Transport, urbanisme, bâti, déchets, alimentation, énergie, économie, coopération territoriale : les propositions étant très nombreuses nous ne pouvons pas les détailler toutes ici et vous invitons à lire notre programme pour sélectionner les propositions qui vous parlent (cf. piliers 1, 5 et 6 de notre programme principalement).

### **Un scénario énergétique et climatique crédible pour Nantes Métropole.**

Avec des citoyens et des experts, nous avons construit un véritable scénario qui permette de maintenir Nantes Métropole à +1,5°C. Les objectifs ont été fixés en prenant pour références des travaux scientifiques et de citoyen.ne.sengagé.e.s comme Virage Énergie Climat, Négawatt ou Réseau Action Climat (ce scénario sera bientôt disponible sur notre site en annexe du programme).

### **Le CACC, Centre d'Action Climatique Citoyen.**

Toute décision doit être bonne pour aujourd'hui et pour demain ! Indépendant et auto-géré, le CACC sera installé et mis à disposition des collectifs du mouvement climat. Lieu de création des alternatives de demain, en lien avec le monde de la recherche, l'objectif est également d'analyser les projets de la ville au crible de l'urgence climatique. Un.e élu.e à la « Prospective climatique et implication citoyenne » sera également nommé.e pour suivre ces actions.

### **131 Réévaluer les grands projets en fonction des priorités écologiques et sociales.**

Tout projet doit être bon pour aujourd'hui et pour demain ! En lien avec les préconisations du nouveau Centre d'Action Climatique Citoyen, nous arrêterons les « grands projets » ou réduirons leur périmètre si leur utilité sociale ou écologique n'est pas avérée pour redéployer les dépenses vers des équipements de proximité.